

Marie Moret à Garnier frères, 1er juillet 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (254v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Garnier frères, 1er juillet 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46763>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Garnier frères](#)

Lieu de destination6, rue des Saint-Pères, Paris

Description

RésuméRéponse à la lettre de Garnier frères du 29 juin 1897. Marie Moret confirme que c'est bien elle et non la Société du Famelistère qui leur a adressé un chèque et demande que lui soit remboursée en timbres postaux la différence entre le montant de son chèque de 7,50 F et la somme qui est due (5,50 F).

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Librairie](#), [Périodiques](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familiale
1 juillet 1899

Messieurs Garniers frères,
J'ai l'honneur de vous
accuser réception de
votre lettre du 29 juin
n° 478.

Ce n'est pas le
Familiale de Guise,
c'est moi personnellement
qui vous ai adressé un
chèque de 40 fr sur
lequel vous paraissiez
n'avoir employé que
3,50.

156
Si donc il y a 2 ans
à me revenir et pour
annuler toute écriture
à cet égard, Veuillez
me retourner cette
même somme en
timbres-postes sans
l'enveloppe à jointe.

Recevez, Messieurs, mes
civilités parfaites

Marie Gaden